DIMACHEM

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1) IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Identifiant du produit: CUSOPK

Dénomination du produit: COPPER SULFATE PASSIVATION KIT

Date de Révision: oct. 09, 2025 **Date d'impression:** oct. 09, 2025

Version: 1.0 **Remplace Date:** N.A.

Nom du fabricant: Dimachem Inc

Adresse: 3258 Marentette Ave. Windsor, ON, CA, N8X 4G4

N° de téléphone en cas d'urgence: +1 (519) 969-5570

Numéro d'information: +1 (519) 969-5570

Fax: (519) 969-8512

Produit/Utilisations recommandées:

SECTION 2) IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Toxicité orale aiguë - Catégorie 4

Irritation oculaire - Catégorie 2

Irritation cutanée - Catégorie 3

Fiche de données de sécurité préparée conformément à la norme de communication de danger pour la sécurité et la santé des États-Unis (OSHA) (29 CFR 1910.1200) et le système d'information sur les matières dangereuses de travail canadien (SIMDUT).

Pictogrammes



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger - Santé

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H316 - Provoque une irritation cutanée mineure

Conseils de prudence - Prévention

P264 + P270 + P280 - Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence - Intervention

P301 + P330 + P312 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P305 + P351 + P338 + P337 + P313 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

P332 + P313 - En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

Conseils de prudence - Entreposage

Aucun conseil de prudence disponible.

Conseils de prudence - Élimination

P501 - Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, nationale et internationale.

SECTION 3) COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

CAS	Nom Chimique	%/poids
0007758-98-7	CUPRIC SULFATE	1% - 5%
0007664-93-9	Acide sulfurique	0% - 1%

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) des composantes ne sont pas divulguée afin de protéger la confidentialité.

SECTION 4) PREMIERS SOINS

Indication de toute attention médicale immédiate et traitement spécial nécessaire

Traiter selon les symptômes (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu. Le traitement devrait être favorable et fondé sur le jugement du médecin en réponse à la réaction du patient.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Pas de données disponibles.

Inhalation

Retirer la source d'exposition ou déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de difficulté respiratoire, le personnel formé doit administrer de l'oxygène d'urgence si le CENTRE ANTIPOISON ou le médecin le recommande. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Contact cutané

Enlever les vêtements, chaussures et articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Laver abondamment à l'eau tiède et à écoulement doux pendant une durée de 15 à 20 minutes ou jusqu'à ce qu'une aide médicale soit disponible. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée ou de malaise : Consulter un médecin.

Contact oculaire

Rincer les yeux avec précaution à l'eau tiède, coulant doucement pendant plusieurs minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles cornéennes si présentes et s'il est possible de le faire facilement. Continuer le rinçage pendant une durée de 15-20 minutes. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche. En cas de malaise ou de doute : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

SECTION 5) MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés pour l'incendie environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau direct puisque cela peut propager l'incendie.

Dangers spécifiques résultant du produit chimique

Non considéré comme inflammable

Précautions pour les pompiers

Isoler la zone de danger immédiate et refuser l'accès au personnel non autorisé. Éliminer les résidus de combustion et l'eau d'extinction contaminée conformément à la reglementation officielle.

Équipement de protection spéciale

Porter un appareil respiratoire isolant (ARI) à pression protectrice et tenue de feu complète.

SECTION 6) MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Mesures d'urgence

Isoler la zone de danger et refuser l'accès au personnel non autorisé. Ne pas toucher aux récipients endommagés ou produits déversés à moins de porter des vêtements de protection appropriés.

Équipement protecteur

Voir la section 8 pour des spécificités sur l'équipement personnel de protection (PPE).

Précautions individuelles

Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Précautions environnementales

Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Empêcher le produit déversé d'entrer dans les égouts, les égouts pluviaux, d'autres systèmes de drainage non autorisés et les cours d'eau naturels à l'aide de sable, de terre ou d'autres barrières appropriées.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Absorber les liquides dans la vermiculite, le sable sec, la terre ou un matériau inerte similaire et placer ensuite dans un récipient pour élimination.

SECTION 7) MANUTENTION ET STOCKAGE

Général

Laver les mains après utilisations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Avoir recours à de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Interdit de manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlever les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans les salles à manger. Tous les contenants doivent être correctement étiquetés. Des douches et stations oculaires doivent être disponibles dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé.

Exigences de ventilation

Aucune ventilation particulière requise.

Exigences d'entreposage

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Garder les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

SECTION 8) CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection oculaire

Portez des lunettes de protection indirectement-vent, d'impact et des éclaboussures lorsque vous travaillez avec des liquides.

Protection de la peau

Lorsqu'un contact est susceptible porter des gants chimiquement résistants.

Protection respiratoire

Non requis dans des conditions normales d'utilisation. Si nécessaire, portez un masque respiratoire approuvé.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Ventilation générale Douches. Stations de lavage oculaire.

Nom Chimique	NIOSH TWA (ppm)	NIOSH TWA (mg/m3)	NIOSH STEL (ppm)	NIOSH STEL (mg/m3)	NIOSH Carcinogen	ACGIH TWA (mg/m3)	ACGIH TWA (ppm)	ACGIH STEL (mg/m3)
Acide sulfurique		1				0.2 (T)		

Nom Chimique	ACGIH STEL (ppm)	ACGIH Carcinogen	ACGIH Notations	ACGIH TLV Basis	CAN_ONtmg	CAN_ONtppm	CAN_ONsmg	CAN_ONsppm
Acide sulfurique		A2	A2 (M)	Pulm func				

Nom Chimique	OSHA TWA (mg/m3)	OSHA TWA (ppm)	OSHA STEL (mg/m3)	OSHA STEL (ppm)	OSHA Carcinogen	OSHA Skin designation	OSHA Tables (Z1, Z2, Z3)
Acide sulfurique	1						1

(M) - Mist, (T) - fraction thoracique, A2 - Cancérogène présumé pour les humains, func - fonction, pulm - pulmonaire

SECTION 9) PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Densité	8.47054 lb/gal
Densité	1.01500
Solides % en poids	0.00000%
% COV	0.00000%

Apparence	Liquide bleu
Seuil de l'odeur	N/A
Description de l'odeur	N/A
pH	N/A
Solubilité dans l'eau	N/A
Inflammabilité	N/A
Symbole du point d'éclair	N/A
Point d'éclair	N/A
Viscosité	N/A
Niveau Inférieur d'explosion	N/A
Niveau Supérieur d'explosion	N/A
La Pression de Vapeur	N/A
La Densité de Vapeur	N/A
Point de Congélation	N/A
Point de Fusion	N/A
Point d'ébullition bas	N/A
Point d'ébullition élevé	N/A
Température d'auto-inflammation	N/A
Point de décomposition	N/A
Taux d'évaporation	N/A
Coefficient eau / huile	N/A
Viscosité Cinématique	N/A
Kinematic Viscosity Temperature	N/A

SECTION 10) STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Pas de données disponibles.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'entreposage et de manutention.

Possibilité de réactions dangereuses/polymérization

Ne se produira pas.

Conditions à éviter

Éviter le contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles

Alcalis.

Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition connu.

SECTION 11) DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Risque d'aspiration

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Carcinogénicité

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Mutagénicité des cellules germinales

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Toxicité pour la reproduction

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Sensibilisation Respiratoire/Cutanée

0007664-93-9 Acide sulfurique

Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une dermatite.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

0007664-93-9 Acide sulfurique

Peut gravement irriter et brûler les yeux.

Corrosion/Irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée mineure

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée

0007664-93-9 Acide sulfurique

Une exposition répétée peut provoquer des lésions pulmonaires irréversibles.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition orale à ce mélange est 6207.57 mg/kg de masse corporelle

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition par contact cutané à ce mélange est >5000 mg/kg de masse corporelle

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition par inhalation (vapeur) à ce mélange est >20 mg/l

Exposition chronique

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Voies d'exposition probables

Inhalation, ingestion, contact cutané, contact oculaire, inhalación

0007664-93-9 Acide sulfurique

La substance peut être absorbée dans le corps par inhalation de ses vapeurs.

Effets potentiels sur la santé - divers

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

0007664-93-9 Acide sulfurique

CL50 (rat): 510 mg / m3 (exposition de 2 heures) (255 mg / m3 - équivalence pour une exposition de 4 heures) (1)
CL50 (souris): 320 mg / m3 (exposition de 2 heures) (160 mg / m3 - équivalence pour une exposition de 4 heures) (1)

DL50 (orale, rat): 2140 mg / kg (2)

SECTION 12) DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles.

Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles.

Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles.

Autres effets nocifs

Pas de données disponibles.

SECTION 13) DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets

Il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer si, au moment de l'élimination, le produit répond aux critères locales pour les déchets dangereux. La gestion des déchets doit être conforme aux lois nationales, régionales et locales.

SECTION 14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Information TMD Canadien	U.S. DOT INFORMATIONS
Numéro ONU:	Non réglementé	Non réglementé
Nom d'expédition:	Sans objet (N/A)	Sans objet (N/A)
Classe de danger:	N'est pas applicable	N'est pas applicable
Groupe d'emballage:	N'est pas applicable	N'est pas applicable
Note/Disposition spéciale:	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Polluant marin:	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Substance dangereuse (RQ):	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Toxique - Danger d'Inhalation:	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

SECTION 15) INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CAS	Nom Chimique	%/poids	Liste des réglementations
0007758-98-7	CUPRIC SULFATE	1.00% - 5%	SARA313, Canada_NPRI, DSL - Domestic Substance List, SARA312, TSCA - Toxic Substances Control Act (TSCA), NJ_RightToKnow_HazSubList - New Jersey Right to Know Hazardous Substance List (RTKHSL)
0007664-93-9	Acide sulfurique	0.10% - 1.00%	SARA313, Canada_NPRI, DSL - Domestic Substance List, EHS, SARA312, IARCCarcinogen, NTP_Carcinogen - National Toxicology Program Carcinogens, TSCA - Toxic Substances Control Act (TSCA), NEI - National Emissions Inventory, CA_Prop65, CA_Prop65_Type_Toxicity_Cancer, Canada_ON_419, NJ_RightToKnow_HazSubList - New Jersey Right to Know Hazardous Substance List (RTKHSL)

Les informations de cette section ne répertorient pas les composants non dangereux qui pourraient TSCA - Toxic Substances Control Act (TSCA), DSL - Domestic Substance List importantes, en cas de présence à une concentration inférieure à 100%. Veuillez contacter le fabricant pour plus d'informations.

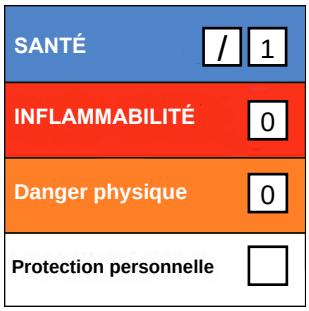
WARNING: This product can expose you to chemicals including SULFURIC ACID, which is [are] known to the State of California to cause cancer. For more information go to www.P65Warnings.ca.gov.

SECTION 16) AUTRES INFORMATIONS

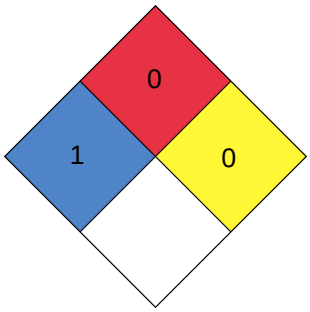
Glossaire

ACGIH - Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux ; CAS - Service des résumés chimiques ; Chemtrec - Centre d'urgence pour le transport de produits chimiques ; LIS - Liste intérieure des substances ; ESL - Niveaux de dépistage des effets ; GHS - "Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques" développé par les Nations Unies ; HMIS - Service d'information sur les matières dangereuses ; IATA - Réglementation des marchandises dangereuses (DGR) pour le transport aérien (IATA); IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses ; CL - Concentration létale ; DL - Dose létale ; NFPA - Association nationale de protection contre les incendies ; OEL - Limites d'exposition professionnelle ; OSHA- Administration de la sécurité et de la santé au travail, Département du travail des États-Unis ; PEL - Limite d'exposition admissible ; SARA 313 - Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313 ; ARA - Appareil Respiratoire Isolant ; ppm - parties par million ; STEL - Limite d'exposition à court terme ; TLV - Valeur limite de seuil ; TSCA - Loi publique sur le contrôle des substances toxiques 94-469 ; TWA - Moyenne pondérée dans le temps ; US DOT - Département américain des transports.

HMIS



NFPA



(*) - Effets chroniques

Attention : les notes HMIS® reposent sur une échelle d'évaluation de 0 à 4, 0 correspondant aux dangers ou risques minimaux et 4 correspondant aux dangers et risques les plus importants

Version 1.0:

Date de Révision: oct. 09, 2025

Première édition.

Décharge de responsabilité

À notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus, ni aucune de ses filiales n'assument la responsabilité de l'exactitude ou l'intégralité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. Les informations ci-dessus se rapporte à ce produit dans sa composition actuelle et est basé sur les informations disponibles à ce moment. L'addition de diluant ou d'autres additifs à ce produit peut entraîner d'importantes modifications à la composition et aux dangers du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie ni implicite ni explicite et n'assumons aucune responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces informations.